Compte rendu du comité de pilotage du 12 novembre 2010

Etaient présents :

Thierry ROUL – Gérard GRETHER – Katy LAVANCHE – Hervé MEILLAUD – Danièle LAMPERT – Bruno GACHIGNARD – Alain PAIRAULT – Carole COMBA-SAUTEL –Gilles SEIGNON – Jean-Paul REGINENSI – Françoise NERISSON – Hélène PLAIRE – Marylène PROUST-Dominique SUIRE-

Mme LAY – Mme DESCHLER-BOULADOUX

Règles de communication de l'information

1 - l'animateur de la commission envoie la convocation à Dominique SUIRE qui la transmet par courriel à tous les membres du bassin. Simultanément, l'animateur de la commission la dépose sur le site internet du bassin.

2 – chaque animateur de commission est libre de son agenda et du rythme des réunions

3 – le calendrier prévisionnel de l'année sera mis, dans la mesure du possible sur le site.

4 – l'animateur pose le compte rendu sur le site et envoie un courriel pour le signaler aux membres du bassin.

Questions diverses

- la commission "réforme du lycée" : il faut attendre un peu, avant de se réunir, d'avoir des précisions sur les textes concernant les STI

- PDMF – dispositif en alternance : Jusqu'à présent, le Conseil Général en finançait le transport. Désormais, chaque collège percevra 110 euros par classe pour l'ensemble des actions qu'il souhaite conduire. En outre il est rappelé qu'il n'y aura pas de pondération de prise en compte de la ruralité.

- AG intermédiaire du bassin : Une conférence sur les apprentissages avec un universitaire, enseignant chercheur en sciences cognitives ou encore, une conférence sur l'autorité sont évoquées. Pour autant, le financement n'étant pas assuré, les animateurs se chargent de se renseigner davantage.

- la 3e Assemblée Générale de fin d'année pourrait avoir lieu à Parthenay de 9 h à 16 h où les deux bassins présenteraient leurs bilans et pourraient échanger.

- le plan de formation du bassin : Mis en place l'an passé, il paraît souhaitable de le reconduire. Un membre évoque l'intérêt, dans ce cadre, de la constitution d'un groupe de travail inter-cycles.

- SCONET SDO (suivi de l'orientation) : chaque établissement doit avoir un référent.

Les animateurs :

D. SUIRE et M. PROUST

Bassin sud 79 année scolaire 2010 2011